

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00138

Numéro SIREN : 382 355 568

Nom ou dénomination : @COM.BRIVE

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2020 sous le numéro de dépôt 1230

Greffe du tribunal de commerce de Brive



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1230

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Changement de forme juridique

Déposant :

Nom/dénomination : @COM.BRIVE

Forme juridique :

N° SIREN : 382 355 568

N° gestion : 1991 B 00138



C.A.C.L. S.A.S

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

@COM.BRIVE

Société à responsabilité limitée au capital de 640 357 euros

Siège social : Rue Ernest Comte ZI la Marquise

19100 BRIVE

RCS BRIVE 382 355 568

**Rapports du commissaire à la transformation
Sur la transformation de la société à responsabilité limitée
@COM.BRIVE
En société par actions simplifiée**

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958

Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen

Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr

SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Evelyne Mallet', written over a light blue horizontal line.

@COM.BRIVE

Rapports du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société en SAS

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 10 décembre 2019, nous avons établi le présent rapport afin

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Sur la base du bilan établi au 30 juin 2019, les capitaux propres de la société s'élèvent à 2 232 000 euros et le total du bilan est de 5.358.421 euros dont 537.085 euros de résultat au titre de l'exercice du 01 juillet 2018 au 30 juin 2019.

Le chiffre d'affaires arrêté au 30 juin 2019 s'élève à 4.279.152 € H.T. contre 4.098.889 € H.T. à la clôture sociale du 30 juin 2018.

Ces comptes ont été établis par votre expert-comptable dans le cadre d'une mission de présentation des comptes annuels. Nous avons appuyé notre approche dans le respect des conditions d'utilisation de ses travaux professionnels.

Le capital social s'élève à 640 357 euros.

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958
Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen
Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr
SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958

C.A.C.L. S.A.S

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

L'actif est principalement constitué :

- d'actif immobilisé pour 1.917.389 euros, dont 912.665 euros d'immobilisations incorporelles
- de stock et en cours pour 5.660 euros
- de créances clients pour un montant de 1.289.503 euros,
- de créances et autres pour un montant de 212.178 euros,
- de valeurs mobilières de placement pour un montant de 500.000 euros
- de trésorerie disponible d'un montant de 1.428.714 euros,
- et de charges constatées d'avance pour un montant de 4.976 euros.

Quant aux postes de passif, ils concernent :

- des capitaux propres d'un montant de 2.232.000 euros décomposés en :

• Capital social :	640.357 €
• Prime d'émission de fusion:	322.666 €
• Réserve légale :	64.036 €
• Autres réserves :	667.856 €
• Résultat :	537 085 €

- des dettes financières diverses pour 381.368 euros
- des dettes fournisseurs à hauteur de 853 843 euros
- des dettes fiscales et sociales pour un montant de 834.389 euros
- des autres dettes pour 70.387 euros
- et des produits constatés d'avance pour 986.434 euros.

Par ailleurs, l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le 30 juin 2019 en date du 07 décembre 2019 a approuvé les comptes et une mise en distribution de dividendes d'un montant de 1.200.000 euros.

Vous nous avez confirmé que vous n'aviez pas connaissance d'événements intervenus postérieurement à la date du 30 juin 2019, de nature à affecter de manière significative le montant des capitaux propres de la société.

Dans ce contexte, la situation de la société n'appelle pas d'observations particulières, notamment au regard de la continuité de l'exploitation.

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958
Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen
Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr
SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958



Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Cajarc, le 12/02/2020



Evelyne MALLET
Commissaire à la transformation

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958
Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen
Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr
SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958